

OPEN FIDE 2026



LATTES ECHECS

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1 :

Le club d'échecs Lattes-Échecs organise, les **17 et 18 octobre 2026**, au Foyer Rural de Maurin :

Le **17^{ème} Open FIDE d'Échecs de Lattes** réservé aux joueurs ayant un classement inférieur à 2400 ELO (ci-après dénommé PRINCIPAL)

Le **1^{er} Open Jeune d'Échecs de Lattes** réservé aux joueurs de catégorie maximum Minimes ayant un classement inférieur à 1500 ELO (ci-après dénommé JEUNE)

Article 2 :

Les règles du jeu sont celles de la FIDE.

Les appariements se font au Système Suisse intégral :

forts-faibles, aucune protection de club, de famille, pas de parties dirigées permettant d'obtenir un classement ou un titre (selon la FIDE)

Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leurs licences et réglés leurs droits d'inscription.

Une ronde est déclarée terminée lorsque les appariements de la ronde suivante sont publiés.

Article 3 :

Cadence de 60mn+30s/coup

Un joueur peut prendre un « **BYE** », c'est-à-dire ne pas être apparié pendant une ronde, mais en marquant tout de même un demi-point (0,5 point).

Cette possibilité ne sera pas accordée à un joueur/une joueuse qui bénéficie de conditions ou qui bénéficie d'une inscription gratuite à un des opens.

Il doit absolument prévenir l'arbitre de son tournoi AVANT la fin de la ronde précédente, c'est-à-dire tant qu'une partie est encore en cours.

Chaque joueur est limité à 1 « Bye » maximum pendant le tournoi, et avec impossibilité de le faire dans les deux dernières rondes.

Article 4 :

Horaire de Jeu :

- 17 octobre 2026 : ronde 1 à 9h45, ronde 2 à 13h30, ronde 3 à 16h30
- 18 octobre 2026 : ronde 4 à 9h30, ronde 5 à 13h, ronde 6 à 16h

Vérification des licences et clôture des inscriptions :

- 17 octobre 2026 de 8h15 à 9h15

Clôture du Tournoi :

- 18 octobre 2026 à 19h pour le PRINCIPAL
- 18 octobre 2026 à 18h pour le JEUNE

NB : ces horaires sont approximatifs

Article 5 :

Droits d'inscriptions :

- A partir des catégories Senior : 25€ (30€ à partir du 14 octobre)
- Inférieur aux catégories Senior : 12€ (15€ à partir du 14 octobre)
- Gratuit pour les GM/MI/GMF/MIF et jeunes de l'équipe de France/pôle espoir jusqu'au 13 octobre 2026

Répartition des Prix

La liste des prix sera affichée dans la salle de tournoi avant la 3^{ème} ronde. Modalités d'attribution des prix : non-cumulables, catégories, pas de système Hort (à la place).

La présence du joueur est indispensable, lors de la remise des prix, pour que celui-ci obtienne sa récompense si le tournoi termine à l'heure prévue.

Article 6 :

Départage des ex æquo : **Bucholz tronqué, Cumulatif, Performance**

Article 7 :

Particularités locales :

- exclusion après 2 forfaits
- avoir une attitude convenable
- analyse et blitz interdits dans la salle
- interdiction à un joueur d'aller dans la salle d'analyse pendant sa partie
- éviter toute discussion et toute lecture suspecte
- signalement des abandons non justifiés à la Commission Nationale de Discipline de la FFE pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.
- buvette installée loin de la salle de jeu
- toute dégradation entraînera une exclusion

Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements écrits signifient l'exclusion immédiate du Tournoi.

Article 8 : Arbitrage

Arbitre Principal : Fabrice TUR, Arbitre Fédéral Open

Arbitre adjoint : Nathan GEORGET, Arbitre Fédéral stagiaire

Article 9 : Droit à l'image et acceptation du règlement

Par son inscription à la compétition, le joueur adulte ou les parents de joueur mineur donnent l'autorisation à l'organisateur de publier sur le site internet du club de Lattes-Échecs, du CDJE de l'Hérault ou d'autres supports en lien avec l'activité échiquéenne des photos, vidéos ou enregistrements sonores réalisés à l'occasion de la manifestation.

Sous peine de sanctions telles que définies dans l'article 12.9 des règles du jeu, les joueurs s'engagent à respecter le présent règlement, la charte du joueur d'Échecs.

Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement intérieur.

Fabrice TUR
Arbitre International

Gilbert GROSSI
Organisateur

**TOUT JOUEUR ABSENT DE SON
ÉCHIQUIER 30 MINUTES
APRÈS LE LANCEMENT DE LA RONDE
PAR L'ARBITRE
PERDRA SA PARTIE PAR FORFAIT**